

AMAP des Paniers du Chablais

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 16 novembre 2018

Au total : 35 adhérents présents sur 125, 24 adhérents excusés, 2 pouvoirs.

Rapport moral de l'association

2018, année particulière sur le plan météorologique, à imputer au changement climatique ? Année de sécheresse qui n'a pour autant pas empêché nos maraîchers de fournir de beaux paniers de légumes. Difficultés pour Sébastien en début de saison avec très peu de poissons dans les filets mais compensées par les nombreux paniers de filets de perches en fin de saison.

Recrudescence des prédateurs pour les poules d'Arlette, pollution de source pour le Clos aux chèvres, départ de l'associé de Bruno (boulangier)...

Saluons le courage de nos producteurs qui passent au-delà de ces difficultés pour toujours fournir notre AMAP en produits de qualité et respectueux de notre environnement.

Organisation d'une visite de l'exploitation de Bernard et Aurélie (les Rouquines) à Chévenoz pour les adhérents de l'AMAP. L'occasion de découvrir une agriculture à taille humaine (13 vaches), accompagnée d'un grand respect des animaux sur l'exploitation et avec une transformation au plus naturel du lait pour la fourniture de produits de qualité.

Année de transition du côté du bureau. Merci aux membres de l'ancien bureau (Nathalie MATHIEU, Isabelle PROBST et Colette BESSON) pour leur soutien sans faille tout au long de cette année. Merci aux adhérents et producteurs pour leur patience et compréhension durant cette transition où le travail du bureau a connu quelques petits « loupés ».

Et surtout un grand merci à Doriane, qui a géré au mieux le secrétariat en 2018 parmi ses nombreuses occupations quotidiennes. Comme annoncé au départ, elle ne renouvellera pas son mandat de secrétaire : un appel est lancé.

Bilan 2018 et présentation 2019 de l'activité de nos producteurs

Chaque producteur présente son activité de l'année.

Légumes (produits par Gilles DURAND et Nathalie MÜLLER)

Des contrats honorés...

Gilles précise que les contrats 2018 ont été honorés aujourd'hui en terme de valeur.

...mais une situation financière qui reste difficile

Gilles précise que si les factures de l'exploitation peuvent être payées, lui est tout de même au RSA depuis le mois de juin et souhaite augmenter son chiffre d'affaire en 2019 pour que l'exploitation soit pérenne pour lui et les suivants. En effet, deux jeunes présents ce jour à l'assemblée générale, pourraient assurer la relève lors du départ à la retraite de Gilles dans 4 à 5 ans.

Gilles fait part des prix raisonnés pratiqués sur la base des mercuriales et non pas sur les prix des magasins bio.

Une exploitation respectueuse de l'environnement

Gilles rappelle le travail réalisé sans intrant chimique, avec une consommation raisonnable de l'eau prise sur les mares et seulement 50 € consommés sur le réseau de distribution cette année, malgré la sécheresse.

Des cultures qui ont bien donné et d'autres moins

Les haricots des champs qui ont subi la sécheresse, ont donné en même temps que les haricots sous serre plus arrosés. Ces deux belles récoltes arrivées simultanément ont pu être gérées correctement grâce à l'aide aux champs des adhérents. Merci à eux.

Pas de cardon pour cette fin d'année, leur taille étant trop petite consécutivement à la sécheresse. Toutes les salades ont monté. Gilles présente l'état de la mare quasi vide au 15 octobre dernier.

Comme annoncé lors de l'assemblée générale de 2017 et dans les contrats 2018, un monnaie-patates (sacs de 10 à 15 kg) sera proposé la semaine prochaine.

Quelques changements pour 2019

Pour 2019, la quantité des légumes distribués sera plus importante, d'où l'augmentation du prix des paniers (mais prix toujours indexés sur les mercuriales).

Une nouveauté : proposition d'un petit contrat hiver (janvier à avril) avec légumes frais ou transformés, soit 4 paniers d'une valeur de 20 € chacun. Gilles précise que 2019 sera une année test et que 30 contrats hiver maximum sont prévus. Si la production était insuffisante, il y aurait une reconduction sur les contrats été.

Projet de récolteuse à légumineuses à 30 000 € : l'AMAP sera toujours privilégiée pour ces produits mais des quantités seront également vendues à l'extérieur.

Gilles remercie pour la gestion du site Internet qui a permis, encore en 2018, un nombre tout à fait correct d'inscriptions d'adhérents pour l'aide au champ.

Œufs (poules élevées par Arlette PICCOT)

Un nombre de contrats insuffisant

64 contrats représentant 36 douzaines, bien loin des 70 douzaines attendues.

Des investissements nécessaires et pas de congé pour Arlette

Sur l'exploitation, des travaux urgents de drainage ont dû être réalisés cet hiver, d'où la nécessité de faire un contrat été pour palier les difficultés financières. L'hiver long et humide a rendu compliqué la production d'œufs, en raison des variantes de pontes et des œufs sales à nettoyer.

Les inondations ont aussi amené à une distribution non honorée au mois de mars. Pas de pause en 2018 pour Arlette et proposition du contrat été qui a plutôt bien fonctionné.

Du fait des frais liés aux travaux post inondations, le budget plantation d'arbres (où les poules trouvent refuge) a été amputé d'autant et le projet est reporté à l'année prochaine.

2018 : recrudescence des prédateurs

Cette année, Arlette doit davantage faire face aux prédateurs que d'habitude. Les chiens sont alors indispensables pour les chasser.

Un grand respect des conditions animales

Arlette remercie les adhérents et le bureau qui, en soutenant ce type de production, permettent à ses poules d'avoir une « vie de poule », sans être enfermées dans une cage et pouvant s'ébattre dans les champs, profiter du bel été de cette année, chercher des vers...

Une légère augmentation et une pause pour 2019

Le contrat 2019 sera légèrement plus élevé que 2018.

Arlette prévoit une pause (fin du contrat vers novembre 2019) pour réaliser des travaux sur l'exploitation.

Poisson (pêché par Sébastien HYACINTHE)

Un début de saison difficile...

Le début de la saison de pêche a été compliqué, principalement du fait des algues qui sont venues salir les filets, entraînant une baisse des captures de féra. Sébastien s'est trouvé dans l'obligation d'annuler plusieurs distributions, les captures n'étant pas suffisantes pour remplir les paniers. Pour la suite de la saison, les autres poissons se sont heureusement bien laissés pêchés, notamment les perches. Moralement, c'était inconfortable pour Sébastien de ne pas savoir ce qu'allait devenir la saison. En revanche, c'était plutôt confortable d'être en AMAP pour ne pas avoir à compenser avec un autre emploi (ce qui s'est produit pour d'autres pêcheurs).

...d'où un bilan mitigé

Environ 1,9 tonnes de production totale en 2018 (contre 3 tonnes en 2017). Pour la première fois cette année, la valeur des paniers était supérieure à celle si l'adhérent achetait le poisson au port. L'effort de pêche a été augmenté donc les frais annexes aussi (carburant...).

Le bilan financier montre que l'objectif salarial a pu être atteint en 2018 mais avec un coût horaire très faible, du fait d'un temps de travail très important pour une capture globalement faible de poissons.

Et des changements pour 2019

Début de saison prévu mi-mars afin de cibler d'autres espèces comme la lotte et le brochet par exemple. Le choix d'une diversification des espèces pêchées pour pouvoir remplir les paniers implique un besoin accru en matériel (filets), auquel s'ajoute l'augmentation du prix du carburant. Tout cela explique l'augmentation d'environ 10 % du prix du panier pour 2019.

Pain (produit par Bruno BADET)

Une succession de mésaventures ☹

Fin 2017, Bruno et son associé connaissait la mésaventure de voir leur four se fissurer. Main forte leur était prêtée pour se sortir de la situation mais depuis d'autres difficultés sont venues se greffer. Bruno a dû se séparer de son associé il y a quelques mois, entraînant pour lui une grosse fatigue pour maintenir le niveau de production. Plus récemment, Bruno a connu une panne de pétrin, solutionnée par l'achat d'un pétrin plus grand.

Toutefois, l'objectif hebdomadaire est atteint avec la production de 300 kg de pain/semaine. Bruno espère que les adhérents sont satisfaits avec la proposition désormais de 4 types de pains différents.

2019 : des projets pour s'en sortir

Pour améliorer la situation, Bruno envisage de faire l'acquisition d'un four plus grand en 2019 d'une valeur de 50 000 €. Il détaille son mode de fabrication actuelle : préparation de la pâte la veille, fermentation au levain, 8 heures de temps pour faire lever la pâte, ensuite mise au frigo et ressortie à mesure que le four se remplit/vide. Le four actuel est petit. Avec un four plus grand, Bruno passerait de 3-4 fournées à 1-2 fournées/jour, ce qui serait bien plus gérable pour lui. Le nouveau four sera toujours un four à bois mais avec un foyer situé dessous, la flamme étant projetée par un gueulard et avec une technique de tapis enfourneur, afin d'enfourner plusieurs dizaines de kg en une fois.

Bruno ajoute que sans soutien moral et financier, le rythme de 2017-2018 n'aurait pas été surmontable. Le fait de refaire les bâtiments a déjà coûté beaucoup plus que de prévision. Le four actuel serait gardé, dans l'éventualité de travailler avec une seconde personne.

Pour l'an prochain, même formule, pas de crédit gourmand. Et peut-être une visite du fournil si la situation se stabilise.

Bruno remercie le bureau et les adhérents.

Produits laitiers de vache (réalisés par Aurélie FINKELSTEIN et Bernard DUMONT)

Un système AMAP très intéressant

L'AMAP des Paniers du Chablais représente un chiffre d'affaire de 12 400 € et 37 % de la production des Rouquines. Aurélie précise que la distribution en AMAP représente beaucoup d'organisation mais les produits descendus à Thonon sont tous distribués. Le fonctionnement en AMAP est donc parfait pour son exploitation car il évite le gaspillage.

Un grand respect de l'animal...

L'exploitation des Rouquines reste une petite structure avec seulement 13 vaches. La taille des bâtiments ne permet pas aujourd'hui d'agrandir le troupeau. Tous les veaux sont gardés et 2 femelles ont été gardées cette année pour le renouvellement.

La race de vache et le fait d'être sans céréale limitent d'autant la production des vaches en quantités de lait mais c'est un choix de production, de garder longtemps les animaux.

...mais une faible rentabilité...

La production annuelle de l'exploitation est de 48 100 L de lait, soit 3 700 L/vache/an.

Coût de la production : 1 L de lait = 1€. Aurélie fait une explication du rendement de fabrication de ses produits, le plus rentable étant le yaourt (100 % de rendement ; 1 L de lait = 1 L de yaourt) et le moins rentable le beurre (vendu 3,5 € pour un coût de production de 7,5 € ; 250 g de beurre, c'est plusieurs litres de lait). Le beurre se vend bien mais c'est ce qui rapporte le moins. Il reste donc un produit d'appel.

Actuellement la production de lait reste assez faible mais l'AMAP est toujours privilégiée.

Sur la vente d'un veau, le gain n'est que de 600€.

Le chiffre d'affaire est vraiment léger pour le moment. Si les factures sont payées, Aurélie ne se dégage toujours pas de salaire depuis 3,5 ans.

...d'où une augmentation des tarifs pour 2019

Objectif 2019 : autant de contrats, voire davantage.

Les tarifs sont revus à la hausse, suivant l'objectif de viabilité de l'exploitation.

Aurélie transforme le lait en de très nombreux produits donc elle ne diversifiera pas davantage ses produits en 2019, sauf avec l'arrivée de la tomme au basilic.

Farine (produite par Johann MATHIEU et Antoine BROSSIER du GAEC du Regain)

Plein de projets...

Antoine, le nouvel associé de Johann présente le bilan 2018. Il précise que sur le plan météorologique, cela a été compliqué pour eux également mais le GAEC dispose d'un stock qui permet de compenser. Le GAEC a investi dans un nouveau moulin qui arrivera fin janvier 2019 et également dans un ensacheur. A l'avenir, il y aura d'autres céréales et des légumes secs (pois chiches). Il est prévu d'investir dans des trieurs (40 000€), notamment un trieur à lentilles. A échéance 2020 peut-être, le GAEC souhaite se développer dans la production de pains et de pâtes.

Un magasin récemment ouvert a été créé en parallèle de la ferme.

...mais pas de changement pour 2019

Pour l'AMAP, le GAEC du Regain restera sur la distribution des mêmes types de farines pour 2019, dans l'attente que les nouvelles productions atteignent leur rythme de croisière.

Produits laitiers de chèvre (réalisés par Sylviane et Noémie COLLET du GAEC du Clos aux chèvres)

Un sort qui s'acharne

En 2018, 23 contrats ont été signés avec le Clos aux chèvres au sein de l'AMAP. Sylviane précise que la météo particulière cette année n'a pas porté préjudice à la production, ni au confort des chèvres. La production est diversifiée ce qui est un atout pour l'exploitation. Sylviane ajoute que le contact direct avec les consommateurs est très apprécié.

Cette année, l'exploitation a dû faire face à un cumul de difficultés qui atteint aujourd'hui le moral de Sylviane et Noémie, à savoir :

- contamination de la source d'alimentation en eau des bêtes ; le GAEC a dû faire preuve de débrouillardise pour ne pas avoir à stopper la production ;
- dysfonctionnement électrique (problème d'ampérage dans le hameau) solutionné grâce à un salarié compréhensif d'ENEDIS mais le GAEC a bien failli devoir arrêter momentanément la production ;
- difficultés d'accès à l'exploitation par un chemin en mauvais état toujours pas solutionnées. Le moral est atteint à force d'obstination auprès de la mairie.

La situation est donc loin d'être sereine sur l'exploitation et Sylviane remercie l'AMAP et ses adhérents pour leur soutien.

Pas de changement pour 2019

Objectif 2019 : 30 contrats, voire davantage.

Nos partenaires

Produits transformés (réalisés par Elsa PITTARD) : une distribution lors de l'AMAPéro à Massongy le 21/09/2018.

Génisses et veaux bio (élevés par le GAEC du Regain à Massongy) : pas de distribution au sein de l'AMAP en 2018.

Agneaux (élevés par Jean-Claude MEYNET à Lullin) : une distribution courant octobre 2018 pour 10 colis.

Escargots (transformés par Déborah PROBST à Bellevaux) : une distribution le 30/11/2018. A noter un article passé dans la presse et une vidéo réalisée par la communauté de communes du Haut-Chablais sur l'exploitation de Déborah en octobre 2018.

Rapport financier de l'association

Véronique MALOT, trésorière, présente le bilan comptable.

Au 16/11/2018, 832 € de dépenses pour 1 505 € de recettes (les adhésions) et un **solde de 4 174 €**, ce qui laisse une somme non négligeable pour le fonds de soutien, s'il s'avérait nécessaire de le mobiliser afin de soutenir ponctuellement un producteur.

Les adhésions et contrats qui arrivent au fil des mois sont lourds à gérer pour le secrétariat. Aussi, afin d'inciter les anciens adhérents à s'engager au plus tôt, il est proposé de **porter l'adhésion pour un produit à 20 € et celle pour plusieurs produits à 30 € à partir du 7 janvier** (fin des vacances scolaires de Noël) et seulement pour les anciens adhérents.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Rapport d'activités

Vie de l'association :

Afin de mieux se faire connaître, l'AMAP des Paniers du Chablais a tenu un **stand à l'occasion de la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? »** aux Ursules à Thonon le **20 janvier 2018**.

Comme annoncé en 2017, l'association a souhaité en 2018 organiser la visite de l'exploitation d'un de ses producteurs, afin de mieux connaître leurs modes de production, de fabrication et tout simplement la vie de tous les jours sur l'exploitation. Ces rendez-vous permettent aussi d'offrir un moment convivial aux adhérents au cours de l'année.

La **visite de l'exploitation des Rouquines**, proposée par Aurélie, a donc été organisée le **16 juin** au Fion, à Chevenoz. Découverte des processus de transformation du lait, promenade aux champs pour ramener les vaches pour la traite, goûter partagé... Ce fut un bel après-midi à la ferme où le respect de l'animal était le maître-mot.

Recherche active d'un local : le bureau informe l'assemblée que l'association recherche un nouveau site pour ses distributions. En effet, le préau du camping de la Dranse étant désormais occupé par un marché les vendredis soirs de l'été, nos producteurs se trouvent soumis aux intempéries lors des pluies estivales. Il nous faut donc trouver un site permettant de garer un certain nombre de voiture et équipé au minimum d'un préau, voire d'un local pour la distribution des paniers.

Un appel est lancé à l'assemblée afin que les personnes qui auraient connaissance d'un lieu qui correspondrait à ces critères le fassent savoir.

Fonctionnement 2019

L'assemblée est informée que l'envoi du **message hebdomadaire** relatif à la distribution sera désormais limité. La liste des produits distribués le vendredi sera actualisée chaque semaine sur le **site Internet** (comme c'est d'ailleurs le cas actuellement). Les adhérents doivent donc prendre l'habitude de se rendre sur le site Internet pour connaître les produits distribués.

Pour les **annonces spéciales** (absence exceptionnelle d'un produit, demande d'un producteur à relayer...), un message sera toujours envoyé aux adhérents, le mercredi dans la mesure du possible.

Elections

Il est proposé désormais que tous les référents rejoignent le conseil d'administration.
L'assemblée est sollicitée pour des volontaires à intégrer le conseil d'administration, notamment pour le poste de secrétaire mais aucun nouvel adhérent ne se présente.

Se présentent les référents suivants : Colette BESSON, Claude BURGNIARD, Damien GERNE, Nathalie MATHIEU et Isabelle PROBST.

Se présente également Margot MEYNET qui a été invitée aux réunions du conseil d'administration en 2018 mais n'en faisait pas partie.

Les membres cités ci-dessus se présentant sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

Nouvelle composition du conseil d'administration suite aux élections : Colette BESSON, Claude BURGNIARD, Doriane DANNEVILLE, Damien GERNE, Marie-Pénélope GUILLET, Odile HERMET, Véronique MALOT, Nathalie MATHIEU, Margot MEYNET, Pierre MOIRE et Isabelle PROBST.

L'assemblée est levée à 21h00